

VACANCES DE PRINTEMPS : du 14 au 24 avril 2020

Thème : La guerre des sports !

Durant les vacances de printemps, viens participer avec nous aux différentes animations proposées ! Au programme, animations sportives mais aussi manuelles, culinaires et d'expression. Mais aussi, une sortie et un grand jeu par semaine seront proposés :



INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS :

Les inscriptions devront s'effectuer par retour du formulaire papier, obligatoirement en Mairie.

Aucune demande d'inscription ou annulation ne se fera par téléphone.

Les inscriptions s'effectueront obligatoirement pour la semaine soit :

- ✓ En journée,
- ✓ En demi-journée sans repas matin ou après-midi,
- ✓ En demi-journée avec repas (le matin uniquement),

Hors de cette période d'inscription, aucune réservation ne pourra être ajoutée ou modifiée et donnera lieu à facturation

Vacances scolaires		Nombre de places disponibles / âge	Période d'inscription
Vacances de printemps	14 au 24 avril 2020	24 places disponibles pour les moins de 6 ans	du 30 mars au 03 avril 2020
		36 places disponibles pour les plus de 6 ans	

RAPPEL Aide aux Vacances CAF :

Conformément au règlement intérieur, il incombe à la famille de fournir au service enfance/jeunesse la **COPIE** de la notification des aides aux vacances annuelles (document reçu par la famille en février) si vous en êtes bénéficiaire et ce, avant la période de centre de loisirs.

En l'absence de ce document lors de l'inscription de votre enfant, la prestation vous sera facturée au tarif plein.

Aucun remboursement ne sera effectué si le document ATL n'a pas été fourni dans les temps